

LE SITE 746FR228.COM

Categories: [Epargne](#), [Placements atypiques](#), [Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



Le site propose comme une multitude d'autres d'effectuer des opérations de trading. Il n'a bien sur aucun agrément. Nos recherches ont permis d'établir qu'il s'agit d'un clone frauduleux de la banque américaine JP MORGAN ! C'est le premier que nous trouvons. Bien évidemment, ne donnez suite à aucune proposition de ce site.

Il appartient à un réseau contre lequel une action pénale collective est en cours.

Le site internet

Il a été créé le 28/05/2024. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/746fr228.com>

Nos recherches

Le site n'a pas l'agrément délivré par l'AMF. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous. Nous avons regroupé les informations par catégories.

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 06 10 83 12 62

Le numéro 06 10 93 98 35

Le numéro 06 11 64 58 79

Le numéro 06 62 04 61 99

Le numéro 06 62 64 31 50

Le numéro 06 62 83 90 06

L'adresse

Dans la page contact, il est indiqué comme adresse Unit 02, 12/F Fu Fai Commercial Centre 27 Hillier Street Sheung Wan, Hong Kong

Elle est aussi utilisée par les sites frauduleux xmarket-finance.com ou mywitrade.com. Nous avons publiée une enquête sur ce site :

<https://adcfrance.fr/placements-atypiques/les-sites-finaguide-com-xmarket-finance-com-academia-guide-com-norvatix-com-mywitrade-com-norvatix-io/>

Il est utilisé le nom de domaine jpmconnect.io

Il a été créé le 03/03/2024. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/jpmconnect.io>

Les produits

Il est proposé d'effectuer des opérations de trading. Les mails sont signés avec le nom suivant : L'équipe **JPMACCOUNT**

Le nom de domaine JPMACCOUNT.com appartient depuis 2017 à la banque JP MORGAN

Les informations juridiques

Ce site n'a aucun agrément. Seule une page permettant l'accès à la partie privée est accessible. Aucune information juridique n'est donnée.

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

<https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle ainsi qu'une participation de 50 € aux frais de l'action soit un total de 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de

fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à

<https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

